

# 'info

En direct avec nos locataires



Bonjour à tous,

À la veille de l'été, nous avons tenu à publier notre journal des locataires, en vous donnant à voir l'actualité de l'organisme et les chantiers qui vont s'ouvrir à la rentrée de septembre.

Ce numéro intervient alors que nous avons vécu ces derniers mois, une situation inédite, une crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle. Celle-ci a eu des répercussions importantes sur nos vies de familles, sur nos relations sociales, sur nos vies professionnelles. Des situations auxquelles, chacun d'entre-vous a dû faire face, dans des conditions difficiles.

Au sein de Grenoble-Habitat, nous avons continuellement adapté nos dispositifs de proximité pour répondre à vos sollicitations tout en vous protégeant.

Reprise des interventions dans les logements dans le cadre de protocoles spécifiques, rendez-vous individualisés proposés aux locataires les après-midi, mise en place d'un accompagnement social pour les personnes rencontrant des difficultés financières : ces actions marquent notre volonté de continuer à vous accompagner, aujourd'hui, et demain, dans un contexte incertain où la vigilance reste de mise pour limiter la propagation du virus.

Alors que s'achève mon mandat d'élue, je tenais à réaffirmer l'importance de préserver le modèle du logement social français, à l'heure où celui-ci connaît de profondes mutations et traverse une période d'incertitudes.

**Je vous souhaite à toutes et tous, un très bel été.**



**Maryvonne Boileau,**  
Présidente

## PROXIMITÉ

### Réouverture de l'accueil de Grenoble Habitat

Depuis le 15 juillet, l'accueil de Grenoble Habitat a rouvert ses portes. Dans le cadre de la crise sanitaire, les horaires d'ouverture au public ont été réaménagés : **nous aurons le plaisir de vous accueillir sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h. Et les après-midis de 14h à 16h, sur rendez-vous uniquement.**

Pour protéger la santé de tous, l'espace d'accueil a été réorganisé : limitation à quatre du nombre de personnes en simultanée à l'accueil, **port du masque obligatoire** et signalétique au sol pour assurer un mètre de distance entre chacun. Un gel hydro-alcoolique est mis à disposition dès l'entrée pour le lavage des mains.

## PROXIMITÉ

### Reprise des rencontres en pied d'immeubles

En raison de la crise sanitaire, les rencontres en pied d'immeubles prévues ces derniers mois ont été suspendues.

Dès le mois de septembre, le service proximité de Grenoble Habitat sera à nouveau mobilisé pour rencontrer les locataires au pied de leur immeuble, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire Covid-19 pendant l'été et de nouvelles mesures restrictives qui pourraient être mises en place. Vous retrouverez l'ensemble des informations sur le site : [www.grenoble-habitat.fr](http://www.grenoble-habitat.fr)

## GESTION LOCATIVE

### De nouvelles résidences



Depuis le mois de juin, 150 logements ont été livrés sur l'agglomération grenobloise, et autant de familles de nouveaux locataires qui ont emménagé dans des résidences neuves, principalement sur les communes de Saint-Égrève, Gières, et Grenoble. Entre les signatures de baux, les états des lieux, et les futures visites de courtoisies, près de 450 occupants ont été pris en charge par le service commercialisation et les équipes de gestion locative de Grenoble Habitat.

Au mois de septembre, une centaine de logements suivront, principalement sur les quartiers de l'Esplanade et de Flaubert à Grenoble et sur la commune de Jarrie. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue !

## PATRIMOINE

### Nouveau protocole lors des interventions techniques



Depuis la sortie du confinement, toutes les interventions techniques dans les logements et les parties communes sont soumises à un protocole spécifique. Pour limiter la propagation du virus et protéger la santé de chacun, celles-ci sont effectuées dans le respect d'un plan de prévention établi par Grenoble Habitat et validé par chaque prestataire intervenant dans le cadre des travaux.

Ce guide de prévention énumère les principales mesures sanitaires à appliquer par les entreprises et les locataires, pour toute rencontre. Dans le cas d'une intervention dans un logement, il est systématiquement présenté par l'entreprise au cours d'un entretien téléphonique.

Retrouvez plus d'informations concernant les mesures sanitaires à respecter sur notre site [www.grenoble-habitat.fr](http://www.grenoble-habitat.fr)

## PATRIMOINE

### Service de portage pour les résidents de Malherbe et Cascatelles

Mi-juin, des travaux de modernisation des ascenseurs ont démarré sur les résidences Malherbe et Cascatelles, situées à Grenoble. Ils s'achèveront en fin d'année 2020 pour la résidence Malherbe et fin décembre 2021 pour la résidence Cascatelles.

Dans le cadre de ces travaux et pour faciliter le quotidien des locataires, un partenariat avec l'association grenobloise ADAMS a été mis en place. À ce titre, une personne est mobilisée sur des créneaux définis, pour proposer un service de portage (courses, poussette, sacs) dans les montées où sont réalisés les travaux, et ne disposant que d'un seul ascenseur. Un affichage dans chaque hall informe les locataires des modalités de fonctionnement, et des coordonnées de la personne dédiée à ce service.

# Que faire de vos encombrants ?

Meubles, objets lourds, emballages ou appareils : tous ces encombrants ne peuvent pas être jetés dans les containers à ordures ménagères en raison de leur volume. Découvrez les différentes options qui s'offrent à vous pour les évacuer ou les recycler.



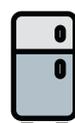
## Plusieurs solutions pour s'en débarrasser

- Certaines associations, telles qu'Emmaüs ou le Secours Populaire, récupèrent les meubles, objets, ou électroménagers qui peuvent encore servir. Ces gestes solidaires permettent de participer à la réduction des déchets.
- L'organisme Ecosystem coordonne la collecte, la dépollution, et le recyclage des ampoules, des petits appareils et des équipements électriques et électroniques. Connectez-vous sur leur site : [www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco) pour trouver un point de collecte à proximité de votre domicile.
- Vous pouvez aussi apporter vos encombrants dans l'une des 21 déchetteries métropolitaines, afin de les recycler ou les valoriser de façon optimum. **Retrouvez les adresses et les modalités d'accès sur le site de La Metro.**

## Le saviez-vous ?

Recycler vos appareils, c'est contribuer activement à lutter activement contre le changement climatique !

### • Réfrigérateur



Si comme vous 100 personnes rapportent leur réfrigérateur, vous évitez grâce à la dépollution des gaz qu'il contient, l'émission de 100 t de CO<sup>2</sup>, ce qui correspond au CO<sup>2</sup> absorbé par 8 000 arbres pendant un an.

### • Téléphone portable



Si comme vous 100 personnes rapportent leur téléphone portable, vous évitez grâce au recyclage des matériaux, l'émission de 9 kg de CO<sup>2</sup>, soit l'équivalent de 3 trajets domicile-travail en voiture.

### • Lave-Linge



Si comme vous 100 personnes rapportent leur lave-linge, vous évitez grâce au recyclage des matériaux, l'émission de 5,3 t de CO<sup>2</sup>, soit l'équivalent de 55 trajets Paris-Marseille en voiture.



## Halte au dépôt sauvage !

Le dépôt sauvage d'ordures ou d'objets est interdit, et passible d'une amende pouvant aller **jusqu'à 1 500 €** (Code pénal).

L'enlèvement exceptionnel des déchets entreposés dans les parties communes hors des containers prévus à cet effet est refacturé par le bailleur à l'ensemble des locataires de l'immeuble.

## Un cadre de vie amélioré

Chacun, par des gestes simples et quotidiens peut contribuer activement à maintenir un cadre de vie agréable au sein de sa résidence. Il est de la responsabilité de chaque locataire de veiller au tri, plier ses déchets et les jeter dans les containers à ordures prévus à cet effet.

Adopter ces bons gestes, permettra de réduire les problèmes d'hygiène ou de toxicité, la prolifération des nuisibles tels que les rats, cafards ou pigeons, les risques de blessures ou d'incendies et la dégradation des relations de voisinage.

### CLCV ISÈRE

#### La CLCV à vos côtés !

Nous venons de traverser une période très particulière, qui a pu être vécue difficilement pour certains, entraînant pour beaucoup de familles des difficultés économiques.

La CLCV 38 a maintenu ses permanences afin de répondre aux besoins des usagers. La CLCV a notamment négocié le maintien de la trêve hivernale pour éviter les expulsions, et demande à l'État de revaloriser les aides au logement. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous accompagner si besoin.

**CLCV : 04 76 22 06 38**

[isere@clcv.org](mailto:isere@clcv.org) • [www.clcv-isere.org](http://www.clcv-isere.org)

31 rue Alfred de Musset – 38100 Grenoble

### CNL ISÈRE

#### Locataires, ne laissez pas la crise sanitaire vous précariser !

Les causes d'impayés peuvent être nombreuses avec la crise sanitaire mondiale que nous traversons. Le non-paiement d'une dette locative vous expose à des poursuites judiciaires pouvant aboutir à l'expulsion ! N'hésitez pas à contacter Grenoble Habitat afin d'étaler votre dette si vous êtes concerné.

Aide aux démarches, négociation d'un plan d'apurement auprès du bailleur, saisine du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)... la CNL Isère vous apporte son appui, son expertise et sa détermination.

**CNL Isère : 04 38 86 11 36**

[isere.cnl@gmail.com](mailto:isere.cnl@gmail.com) • [www.lacnl38.com](http://www.lacnl38.com)

6 rue Berthe de Boissieux – 38000 Grenoble

### CGL38

#### La CGL38 et ses adhérents, remercie et reconnaît le travail des personnes qui interviennent malgré la menace et le risque du Covid-19

Pendant le confinement, elles étaient là pour le nettoyage des halls d'immeubles et pour renseigner, conseiller, rassurer. Merci aussi à toutes ces personnes qui, non-visibles, font de leur mieux pour apporter des réponses aux locataires qui, un peu désorientés, se posent la question quant à l'après. Précaires, ils avaient déjà des difficultés à faire face aux factures. La perte totale ou partielle de leur emploi, les met encore plus dans la précarité. Les dettes de loyer, de consommation, vont peser encore plus lourd sur les foyers. Il serait temps que le gouvernement se penche sur les vrais problèmes des français. Ceux qui n'ont pas d'autres prétentions que de vivre et non survivre.

**CGL 38 : 07 68 45 89 70**

[cglisere@gmail.com](mailto:cglisere@gmail.com) • 7 rue Malakoff – 38000 Grenoble

### CSF38

#### La CSF à vos côtés avant, pendant et après la crise sanitaire !

Elle a fait le maximum pour garder le lien avec vous durant toute la crise et a repris ses permanences physiques depuis le 8 juin. La CSF nationale a élaboré avec ses partenaires une charte commune Covid-19, rassemblant 20 engagements de bonnes pratiques pour l'accompagnement des locataires. Nous incitons Grenoble Habitat à la signer et à l'appliquer.

Ne restez pas seul avec vos difficultés.

**CSF38 : 04 76 44 57 21**

[udcsf38@la-csf.org](mailto:udcsf38@la-csf.org) • [www.lacsf38.org](http://www.lacsf38.org)

8 bis rue Hector Berlioz – 38000 Grenoble

### INDECOSA CGT

#### Difficultés pour régler les loyers et charges

En espérant que vous avez passé cette crise sanitaire sans précédent depuis 1 siècle, le plus paisiblement possible et après ce coronavirus la situation des locataires c'est très nettement dégradé, c'est ainsi que les impayés de loyers et charges locatives ont nettement augmentés. Si vous vous trouvez dans cette situation il faut rapidement intervenir afin de trouver des solutions avec votre bailleur. Notre association se propose de vous aider en toute discrétion afin de pouvoir échelonner selon vos moyens la dette accumulée, n'attendez pas réagissez et prenez rendez-vous avec nous rapidement.

**IndeCosa CGT : 09 65 16 96 16**

[indecosacgtisere@orange.fr](mailto:indecosacgtisere@orange.fr) • [www.indecosacgtisere.fr](http://www.indecosacgtisere.fr)

32 avenue Europe – 38100 Grenoble



**Grenoble Habitat**

44 avenue Marcelin Berthelot

CS 82625

38036 Grenoble

**04 76 84 03 44**

[locataire@grenoble-habitat.fr](mailto:locataire@grenoble-habitat.fr)

[www.grenoble-habitat.fr](http://www.grenoble-habitat.fr)



**Directeur de la Publication :**  
Éric BARD, Directeur Général

**Rédaction et conception :**  
Service communication  
04 76 33 47 42

**Crédits photos :**  
Grenoble Habitat  
iStock

**Graphisme :** E. Guivarch